

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

Le titulaire du CAP «Peinture en Carrosserie» intervient sur toute surface de différentes matières : métal, matériaux composites, bois dérivés, pour les protéger et leur donner les qualités d'aspect et de finition nécessaires.

Il est amené, au cours de ces activités, à accueillir les clients, réceptionner des véhicules, rendre compte à sa hiérarchie et préparer les véhicules à la livraison.

Il doit maîtriser les méthodes de travail, les procédés et les techniques de mise en oeuvre :

- Des moyens de protection des carrosseries
- Des moyens de préparation et d'application des produits.

Sa formation initiale devra lui permettre de s'adapter à l'évolution permanente des produits et des techniques.

Dans quelles entreprises le peintre en carrosserie peut-il mettre en oeuvre ses compétences ?

- Dans des entreprises artisanales de réparation
- Carrosserie automobile
- Véhicules utilitaires
- Poids lourds...
- Dans des ateliers de construction
- De véhicules (automobiles, poids lourds ...)
- Cycles et motocycles
- D'engins de travaux publics
- Aéronautique
- De matériels ferroviaires, maritimes, agricoles

- Métalliques (charpentes, ateliers de mécano soudure)
- Dans des entreprises de fabrication des produits de recouvrement : peintures, vernis, pigments.

ORGANISATION DE LA FORMATION (3 années) :

1) FORMATION EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

Durée : 2 années :

- 1ère année : 30 semaines
- 2ème année : 30 semaines

Enseignements Généraux	Durées
Français - Histoire Géographie - ECJS	4 h
Mathématiques - Sciences Physiques	4 h
Langue Vivante (Anglais)	2 h
Éducation Physique	2,5 h
Arts Appliqués	2 h

Enseignements Professionnels	Durées
Technologie Générale et Technologie Professionnelle	2 h
Dessin de Construction	2 h
Pratique Professionnelle	13 h
Prévention Santé Environnement	1 h

2) FORMATION EN ENTREPRISE :

Durée : 12 semaines

- 1ère année : 6 semaines
- 2ème année : 6 semaines

Les élèves reçoivent, lors de ces "PFMP", des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel.

Ces périodes sont évaluées et comptent pour l'obtention du diplôme.

POURSUITES D'ÉTUDES :

Après ce CAP les bons élèves ont vocation à poursuivre leur formation en préparant :

- Un CAP Réparation des Carrosseries (en 1 an)

Puis :

- Un Bac professionnel Réparation des Carrosseries (en 2 ans)

* Cette formation est possible par la voie de l'apprentissage - contact CFA 03.24.27.41.16